

Ce bulletin met à la disposition des décideurs et utilisateurs des données, l'évolution des prix des principaux produits alimentaires, notamment le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le niébé, l'huile de palme, le sucre et la farine de blé. Il a été élaboré à partir des relevés journaliers des prix sur le marché central de la ville de Tahoua. Ces relevés ont été initiés en mars 2008 par l'Institut National de la Statistique (INS), dans le cadre du suivi de la conjoncture, notamment les prix des denrées et produits alimentaires sur les marchés nationaux.

La mesure des poids n'étant pas effectuée, le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Ainsi, le poids réel du sac varie d'une céréale à une autre et d'un produit à un autre.

NOTE	1
Évolution du prix moyen du mil	1
Évolution du prix moyen du sorgho	2
Évolution du prix moyen du maïs	2
Évolution du prix moyen du riz	3
Évolution du prix moyen du niébé	3
Évolution des prix de l'huile de palme, du sucre (en poudre) et de la farine de blé	4
Missions des Directions Régionales de l'INS	4



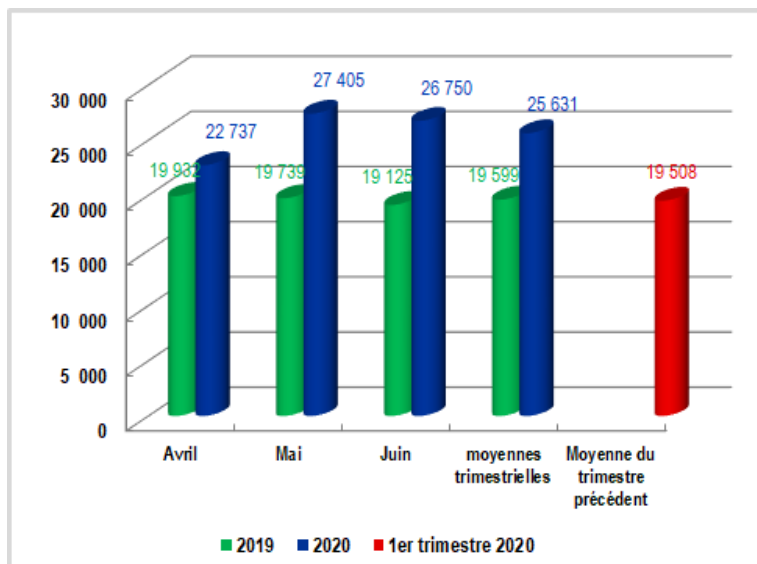
Sur le marché central de la ville de Tahoua, le deuxième trimestre 2020 a été globalement marqué par une variation du niveau des prix par rapport au premier trimestre 2020.

En effet, les prix moyens du niébé et du riz ont enregistré de baisses respectives de 11,6%, et 2,2%. Par contre, les prix moyens du mil, du sorgho, du maïs, de l'huile de palme, du sucre en poudre et de la farine de blé ont connu de hausses respectives de 31,4%, 25,5%, 9,7%, 1,3%, 27,3% et 19,2%.

En glissement annuel (2^{ème} trimestre 2020 par rapport au 2^{ème} trimestre 2019), les prix moyens du mil, du sorgho, du maïs, de l'huile de palme du sucre en poudre et de la farine de blé ont connu de hausse considérable tandis que ceux du niébé et du riz ont enregistré de baisse.

LE MIL

Figure 1: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de mil (en FCFA)



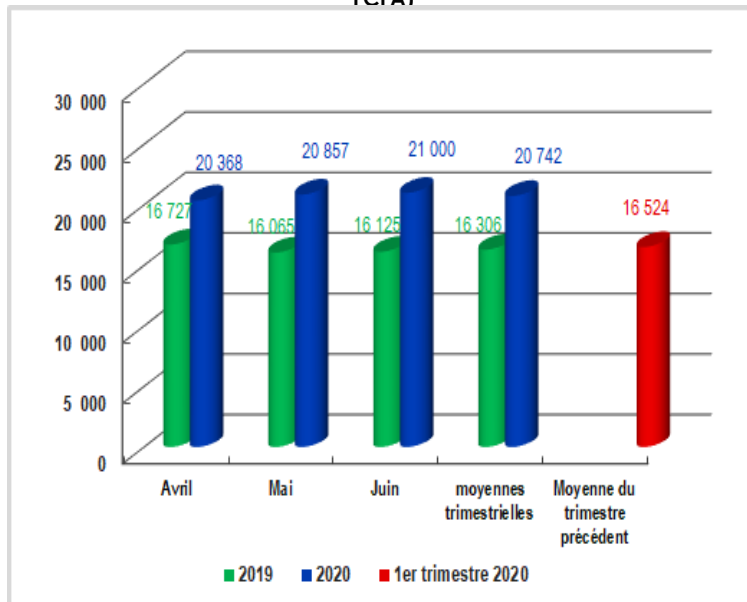
Au deuxième trimestre 2020, le prix moyen du sac de 100 kg de mil s'est établi à 25 631 FCFA contre 19 508 FCFA au premier trimestre 2020, soit une hausse significative de 31,4%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en Mai (27 405 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en Avril (22 737 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2020 par rapport au deuxième trimestre 2019), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une hausse considérable de 30,8%.

LE SORGHO

Figure 2 : Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de sorgho (en FCFA)



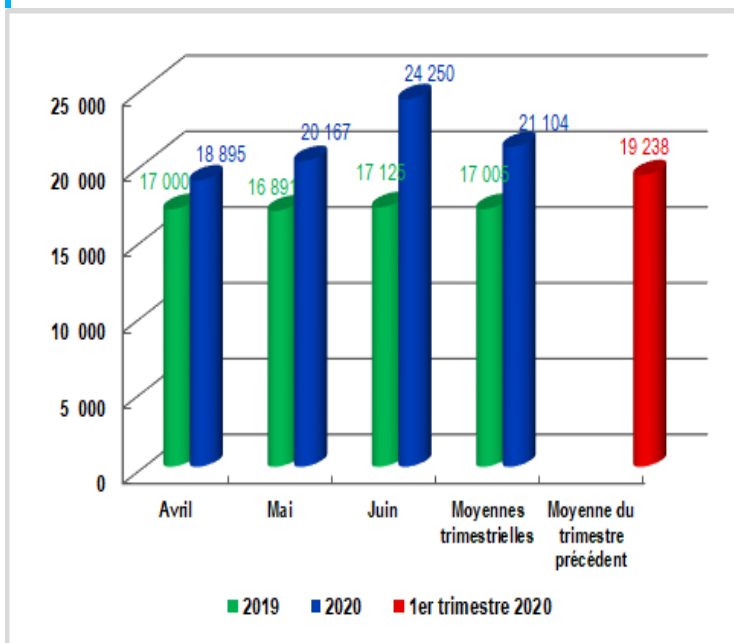
Au deuxième trimestre 2020, le prix moyen du sac de 100 kg de sorgho s'est établi à 20 742 FCFA contre 16 524 FCFA au premier trimestre 2020, soit une hausse de 25,5%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en juin (21 000 FCFA). En revanche, le prix le plus bas a été observé en avril (20 368 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2020 par rapport au deuxième trimestre 2019), le prix moyen du sac de 100 kg a connu une hausse considérable de 27,2%.

LE MAÏS

Figure 3 : Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de maïs (en FCFA)



Au deuxième trimestre 2020, le prix moyen du sac de 100 kg de maïs s'est établi à 21 104 FCFA contre 19 238 FCFA au premier trimestre 2020, soit une hausse de 9,7%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en juin (24 250 FCFA). En revanche, le plus bas prix a été relevé en Avril (18 895 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2020 par rapport au deuxième trimestre 2019), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une hausse de considérable 24,1%.

LE RIZ

Figure 4 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de riz brisure 25%



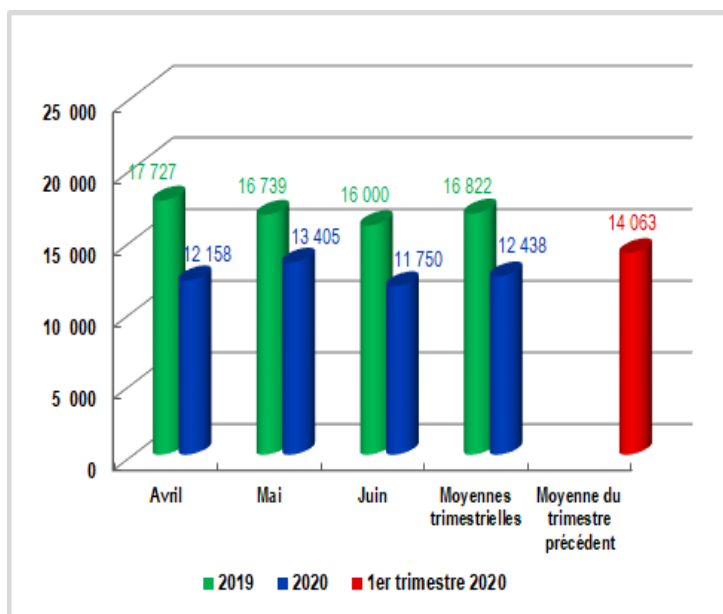
Au deuxième trimestre 2020, le prix moyen du sac de 50 kg de riz s'est établi à 20 363 FCFA contre 20 825 FCFA au premier trimestre 2020, soit une baisse de 2,2%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été relevé en avril (21 947 FCFA). En revanche, le prix le plus bas a été observé en juin (19 000 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2020 par rapport au deuxième trimestre 2019), le prix moyen du sac de 50 kg a connu également une baisse de 2,7%.

LE NIÉBÉ

Figure 5 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de niébé (en FCFA)



Au deuxième trimestre 2020, le prix moyen du sac de 50 kg de niébé s'est établi à 12 438 FCFA contre 14 063 FCFA au premier trimestre 2020, soit une baisse de 11,6%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été relevé en mai (13 405 FCFA). En revanche, le prix le plus bas a été observé en juin (11 750 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2020 par rapport au deuxième trimestre 2019), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une baisse significative de 26,1%.

Tableau1: Prix moyens mensuels et trimestriels de l'huile de palme, du sucre en poudre et de la farine de blé

	Unité	Avril		Mai		Juin		Moyennes trimestrielles			Variation (%)	Glissement annuel %
		2020	2019	2020	2019	2020	2019	2 ^{ème} Trimestre 2019	1 ^{er} trimestre 2020	2 ^{ème} Trimestre 2020	Variation 2T20/1T20	2T20/2T19
Huile de palme	litre	900	700	900	700	800	700	700	856	867	1,3	23,8
Sucre en poudre	kg	574	550	648	550	688	550	550	500	636	27,3	15,7
Farine de blé	kg	424	300	450	300	438	300	300	367	437	19,2	45,7

HUILE DE PALME

Au deuxième trimestre 2020, le prix moyen du litre de l'huile de palme s'est établi à 867 FCFA contre 856 FCFA au premier trimestre 2020, soit une hausse de 1.3%. En glissement annuel, ce prix a enregistré une hausse considérable de 23,8%.

SUCRE EN POUDRE

Au deuxième trimestre 2020, le prix moyen du kg de sucre en poudre s'est établi à 636 FCFA contre 500 FCFA au premier trimestre 2020, soit une hausse de 27,3%. En glissement annuel, ce prix a connu une hausse de 15,7%.

FARINE DE BLÉ

Au deuxième trimestre 2020, le prix moyen du kg de farine de blé s'est établi à 437 FCFA contre 367 FCFA au premier trimestre 2020, soit une hausse de blé 19,2%. En glissement annuel, ce prix a enregistré une hausse considérable de 45,7%.



Missions de la DR/INS

Les missions sont :

- Production des données au niveau régional ;
- Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

- ⇒ Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;
- ⇒ Exécuter au niveau régional et sous régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;
- ⇒ Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;
- ⇒ Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions
- ⇒ Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;
- ⇒ Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;
- ⇒ Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.